

# Révision du SCoT

## Quel territoire pour demain ?

 PARTICIPEZ A L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

Étape clé pour le SCoT du Bassin Annécien et l'aménagement des 78 communes et 5 intercommunalités du territoire. L'enquête publique se tiendra du 3 mars au 4 avril 2025, c'est l'occasion pour tous les habitants, acteurs économiques et associatifs de donner leur avis sur le projet qui a été arrêté le 2 octobre 2024 par le comité syndical.

Votre participation est essentielle pour garantir un aménagement du territoire cohérent et adapté aux enjeux locaux !

Vous pouvez consulter l'avis d'enquête publique sur le site internet du SCoT du bassin annécien : [www.scot-bassin-annecien.fr](http://www.scot-bassin-annecien.fr) rubrique « participer à l'enquête publique »

Vous pouvez consulter le dossier d'enquête, au siège du SCoT et sur son site internet, dans les intercommunalités identifiées comme lieux d'enquête ainsi que sur le registre dématérialisé.

Vous pourrez déposer vos observations dans ces lieux ou en ligne à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/5998>, par mail : [enquete-publique-5998@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5998@registre-dematerialise.fr), ou par courrier à l'attention du Président de la commission d'enquête au siège du SCoT du bassin annécien.

Les permanences du commissaire enquêteur sont :

Lieux	Adresse	Dates des permanences	Horaires des permanences
Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien	18 chemin des Cloches, 74940 Annecy	Samedi 22 mars Vendredi 28 mars	9h à 12h 17h à 20h
Agglomération du Grand Annecy	46 Ave des îles, 74000 Annecy	Mercredi 5 mars Jeudi 20 mars Mardi 1 <sup>er</sup> avril	14h à 17h 9h à 12h 9h à 12h
Communauté de Communes Fier et Usse	61 Rte du Stade, 74330 Sillingy	Vendredi 7 mars Mercredi 19 mars Lundi 31 mars	13h30 à 16h 9h00 à 12h 14h à 17h
Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy	32 Rte d'Albertville, 74210 Faverges	Lundi 3 mars Vendredi 14 mars Mercredi 2 avril	9h à 12h 9h à 12h 9h à 12h
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles	268 Rte du Suet, 74350 Cruseilles	Mardi 4 mars Lundi 17 mars Jeudi 27 mars	14h à 17h 9h à 12h 14h à 17h
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	3 Pl. de la Manufacture, 74150 Rumilly	Jeudi 6 mars Jeudi 13 mars Mardi 25 mars	9h à 12h 14h à 17h 9h à 12h

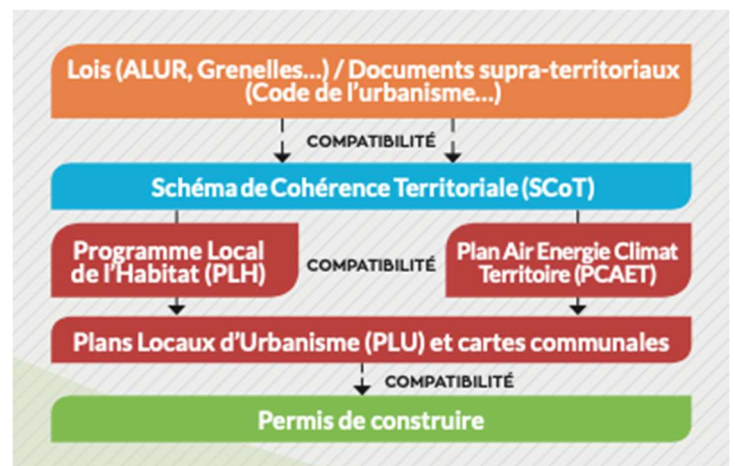
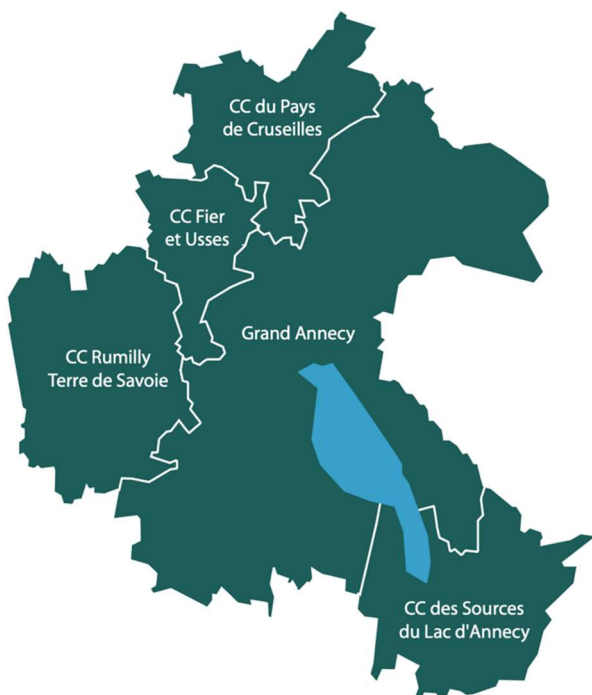
Exprimez-vous et contribuez à l'avenir du Bassin Annécien !

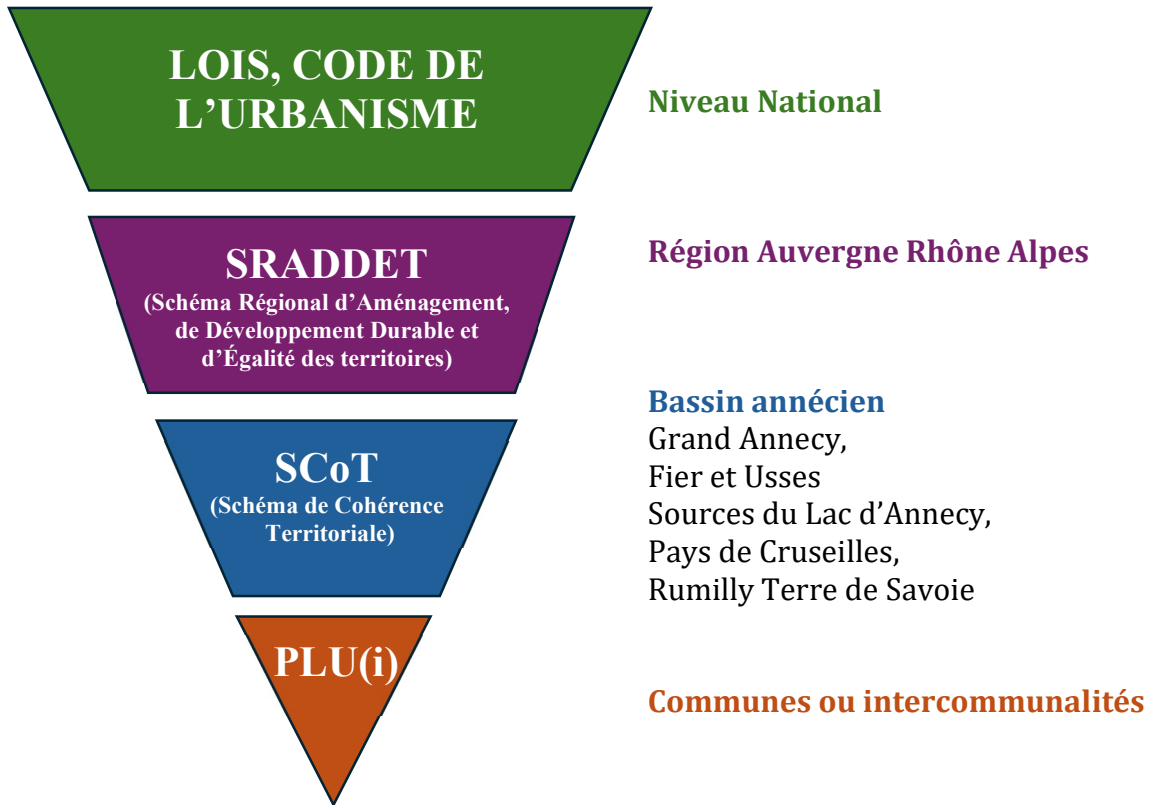
## Qu'est-ce que le SCoT?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à long terme (20 ans) qui fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement économique, de préservation de l'environnement, d'offre de logements et de services, et de mobilités.

Le périmètre du SCoT du bassin annécien est composé de 5 intercommunalités : Grand Anancy - Fier et Ussets – Sources du Lac d'Anancy – Pays de Cruseilles – Rumilly Terre de Savoie pour 78 communes et 298 000 Habitants.

Élaboré par l'ensemble des collectivités locales du Bassin et leurs partenaires : Région, Département, l'État, Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre d'Agriculture, Associations environnementales, Autorités Organisatrices de Mobilité... le SCoT est à l'articulation des politiques régionales et des politiques locales. Il définit des objectifs adaptés aux spécificités du Bassin qui seront déclinés dans les documents locaux d'urbanisme, de planification et de programmation.





**LOIS, CODE DE  
L'URBANISME**

**Niveau National**

**SRADDET**  
(Schéma Régional d'Aménagement,  
de Développement Durable et  
d'Égalité des territoires)

**Région Auvergne Rhône Alpes**

**SCoT**  
(Schéma de Cohérence  
Territoriale)

**Bassin annécien**

Grand Annecy,  
Fier et Usse  
Sources du Lac d'Annecy,  
Pays de Cruseilles,  
Rumilly Terre de Savoie

**PLU(i)**

**Communes ou intercommunalités**